



**Déclaration du Syndicat des Techniciens de Paris faite lors du
Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes du 23 juin 2005**

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons que cette mesure, permettant d'améliorer le recrutement dans notre corps et de répondre positivement aux aspirations de promotions des dessinateurs, soit transposée à la Ville de Paris.

Le Syndicat des Techniciens de Paris, demandeur fin 2004 de ses dispositions temporaires et satisfait de la réponse positive de notre administration, aurait néanmoins souhaité être directement informé sur ce dossier avant passage au CSAP.

Nous voulons croire qu'il s'agit d'un oubli et que la volonté de concertation avec les représentants du personnels affichée par l'exécutif se traduira dès maintenant, en nous associant à la mise en place de cet examen spécifique sur le contenu et sur le calendrier qui devra s'inscrire dans le programme de recrutement 2006.

Sur la base des enseignements tirés de la première session du concours Sapin, nous souhaiterions parallèlement aux préparations à concours existantes, qu'en amont le bureau de formation propose, aux futurs candidats un module de formation leur permettant d'aborder dans de meilleures conditions les épreuves proposées et notamment l'oral.

Nous sommes naturellement disposés à communiquer, aux services en charge de ce dossier, nos documents et nos propositions qui permettront de nourrir leurs réflexions pour la mise en place de cet examen.

Merci, Monsieur le Président, de votre attention.

Le président du STP
Samuel JACQUETON

Je souhaite que cette déclaration soit annexée au procès verbal de cette séance